

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 47

Artikel: Fanny : [suite]
Autor: Collas, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Devinez un peu quel est l'être humain qui n'est ni mon frère, ni ma sœur, et qui est cependant l'enfant de mon père et de ma mère. »

— Charmant, répliqua le syndic, seulement, dites-moi la réponse, s'il vous plaît, vous savez que je ne suis pas très fort sur ces choses-là.

— Eh bien, *c'est moi*, parbleu.

Le syndic partit d'un gros éclat de rire et s'empressa de noter l'éénigme dans son calepin, puis rentra chez lui le cœur soulagé d'un grand poids.

Le jour du fameux dîner arriva ; tout fut excellent, et les invités le félicitaient sur la bonne chère et le service parfait de la maison. Au dessert, l'amphithéâtre voyant les figures réjouies et la conversation devenue plus bruyante, jugea le moment propice pour placer sa fameuse éénigme.

« Mes amis, dit-il, savez-vous ce que c'est qu'un être qui n'est ni mon frère, ni ma sœur, et qui est cependant l'enfant de mon père et de ma mère ? »

Les convives réfléchirent un moment, puis tous d'un commun accord : « C'est vous, parbleu, c'est vous ! »

Lui, d'un air protecteur et le sourire sur les lèvres :

— Vous n'y êtes pas : c'est le petit François de la *Croix-Blanche*.

Le malheureux n'avait pas compris l'éénigme.

Nous avons eu le plaisir d'assister, mercredi soir, aux expériences téléphoniques faites entre Lausanne et Genève, sous la direction de M. A. de Meuron, agent, pour la Suisse française, de la Compagnie internationale des téléphones Bell. L'instrument employé se compose du microphone à charbon de Hughes, comme appareil transmetteur, et du téléphone de Bell, comme appareil récepteur.

Après un exposé fort intéressant de M. de Meuron, sur la construction et la marche de l'appareil, celui-ci fut réglé en quelques instants et la communication parfaitement établie. Dès lors toutes les personnes présentes, ont voulu causer avec nos voisins de Genève, leur envoyer quelques bons mots ou quelques compliments.

Cette conversation des plus variées, s'est prolongée pendant une heure, et les phrases nous arrivaient avec une telle netteté, qu'il était facile de reconnaître une personne au timbre de la voix émise. Les paroles prononcées à voix très basse, les moindres chuchotements étaient perçus.

Un air de flûte joué par un des assistants a été si bien entendu de nos amis de Genève, qu'ils nous ont signalé un passage faux. L'artiste improvisé s'est empressé de répondre que la flûte était de fabrication genevoise. En résumé, l'instrument perfectionné dont se sert M. de Meuron donne des résultats si concluants et si pratiques qu'il est impossible que l'usage ne s'en généralise pas.

Fanny.

De Londe entra et l'on me laissa seul avec lui. J'aurais voulu l'interroger sur sa belle-sœur, mais il ne fit que confirmer laconiquement ce qu'elle m'avait appris.

La situation de ses affaires le préoccupait uniquement. Je vis bien qu'elles étaient encore plus embarrassées qu'on ne me l'avait dit. Il avait imprudemment exagéré le chiffre de ses opérations, et se trouvait sous la menace d'une catastrophe imminente. Mes propositions étaient les bienvenues ; mais, comme il devinait que je convoitais la propriété de la Roseraie, il tenait à en profiter pour obtenir les conditions les plus avantageuses.

Après un long entretien, nous n'en étions qu'aux préliminaires, lorsqu'on nous annonça que le dîner était servi. Quand nous entrâmes dans la salle à manger, Fanny donnait un dernier coup d'œil aux préparatifs et veillait à ce que rien ne manquât au service. C'était elle qui avait en réalité la direction du ménage. Sa sœur, dont la santé était depuis longtemps chancelante et qui, d'ailleurs, était d'une nature un peu indolente, se reposait sur elle du soin de conduire la maison. C'était Fanny qui en était l'âme, y entretenait l'ordre, l'économie, avec le savoir-faire d'un intendant aussi intelligent que dévoué.

Je compris bien vite que cette mission, acceptée avec une abnégation si complète, n'était pas récompensée comme elle l'aurait dû l'être. M. de Londe était d'une humeur maussade et il en faisait retomber tout le poids sur sa belle-sœur. S'il y avait quelque incorrection dans le service, c'était à elle qu'il s'en prenait ; il donnait à ses observations une forme blesante qu'elle acceptait avec une douce résignation ; son langage indiquait qu'il n'avait guère l'habitude de lui adresser de bonnes paroles et qu'il ne se croyait pas obligé de la dédommager de ses services par des procédés affectueux.

Mme de Londe semblait attristée de cette ingratitudine et parfois adressait à son mari des regards de reproche ; mais elle avait l'attitude passive d'une personne qui a perdu l'usage de sa volonté et courbe la tête sous une autorité dont elle s'est habituée à subir les exigences et les caprices.

Fanny conservait une inaltérable sérénité et dissimulait les blessures de son cœur avec une force de caractère qui m'étonnait ; je remarquai qu'elle imposait à son affection pour sa nièce une réserve extrême, comme si elle avait craint d'éveiller la susceptibilité de son beau-frère et d'irriter sa jalousie contre une influence exercée sur l'enfant au détriment de la sienne. J'observais attentivement, et une foule de nuances me confirmèrent donc cette pensée, que Fanny avait dans la maison une situation subalterne et soumise à de perpétuelles épreuves.

Ce dévouement, s'il ne s'y mêlait aucun calcul, était admirable ; mais un soupçon me vint à l'esprit. Les deux sœurs, sans être riches, avaient hérité de leurs parents une fortune très convenable. Si Fanny acceptait cette dépendance n'était-elle pas guidée par une préoccupation d'avarice ? Elle se rançait dans la catégorie des vieilles filles ; n'avait-elle pas pris ces habitudes parcimonieuses qu'on signale chez quelques-unes et ne trouvait-elle pas une compensation à ses ennuis dans la perspective d'un capital grossi par les économies de chaque année ? Ce que je connaissais d'elle démentait cette supposition et cependant je ne pouvais l'écartier, je m'attristais en songeant que je l'avais peut-être placée trop haut dans mon estime.

Je repris mon entretien d'affaires avec de Londe. C'était, malgré les défauts de caractère que j'avais remarqué chez lui, un homme loyal ; il comprenait la nécessité de sacrifier son domaine pour faire honneur à ses engagements, et s'y résignait. De mon côté, le désir de posséder la Roseraie s'était accru. Toutefois, je n'étais pas homme à profiter de ses embarras pour lui faire de dures conditions ; j'étais assez riche pour faire bon marché de mon argent ; ce n'était pas sans regret que je voyais l'existence de cette famille bouleversée ; puisqu'une cruelle nécessité pesait sur elle, j'aurais voulu l'adoucir par une générosité qui me coûtait peu.

Le marché était à peu près conclu quand je me retirai. Je

revins le lendemain. J'étais familiarisé avec les lieux ; je pénétrai par une issue dissimulée au milieu d'arbres touffus. J'avais à peine fait quelques pas, que j'aperçus Fanny. Elle était assise sur un banc, à l'ombre d'un grand orme dont les branches les plus basses trempaient dans l'eau du ruisseau. Elle ne me voyait pas et semblait absorbée dans la contemplation de quelques libellules dont les ailes azurées se jouaient à la surface du courant. Son attitude était profondément triste et son doux visage portait encore la trace des larmes qu'elle avait versées.

— Qu'avez-vous donc, mademoiselle Fanny ? lui dis-je.

Au son de ma voix, elle se retourna, toute confuse d'être ainsi surprise, et ne répondit pas.

— Ce sont les paroles de votre beau-frère qui vous ont affligée, repris-je ; il faut pardonner un peu de brusquerie et quelques inégalités de caractère à ceux avec qui l'on vit.

Elle protesta contre ma supposition et partit de là pour faire un éloge chaleureux de de Londe. Elle me parla de sa loyauté, de ses qualités solides avec l'accent le plus convaincu ; elle mit l'ardeur la plus éloquente à me prouver qu'à tous égards il méritait d'être aimé et estimé, et, comme si elle eût craint que je n'eusse aussi quelques préventions contre sa sœur, elle se fit son avocat, son panégyriste avec la même ardeur communicative. Bonne et dévouée créature dont le cœur n'avait de place que pour l'affection et le dévouement !

— Quelle est donc la cause de votre affliction ? repris-je.

Et, comme elle laissait ma question sans réponse, j'ajoutai :

— Me considérez-vous comme un indifférent et avez-vous oublié notre ancienne amitié, pour me refuser votre confiance ?

— J'étais si heureuse, nous étions si heureux ici ! Il va falloir partir. Mon pauvre beau-frère est ruiné et cette maison va passer en des mains étrangères. Celui qui l'occupera ne se doute pas du serrement de cœur avec lequel ses hôtes actuels vont s'en éloigner. Il n'est pas une allée, pas un coin de ce jardin qui me rappelle quelque causerie affectueuse, quelqu'une de ces joies intimes qui font le charme de la vie ; cette maison était le nid où nous espérions attendre tranquillement le terme de la vieillesse, ces beaux arbres étaient des amis qui semblaient nous comprendre, et il va falloir quitter tout cela ! Pauvre sœur, pauvre beau-frère !

(A suivre),

Le problème posé dans le précédent numéro du *Conteur* était le suivant : Il part de New-York pour San-Francisco un train express par jour. Il met 7 jours à franchir la distance qui sépare ces deux villes. — Combien rencontre-t-il de trains de même nature venant de San-Francisco, d'où il part également un train express par jour. »

Ce problème présente deux solutions suivant que les trains partent des deux villes au même instant ou à des instants différents. 1^o *Au même instant.* — A cet instant, il se trouve sur la voie 6 trains échelonnés à une journée de distance :

□ ! ! ! ! ! ! □

Le train parti de New-York le 1^{er} du mois, par exemple, rencontrera, outre ces 6 trains, tous ceux qui partiront encore de San-Francisco. Or ce train partant le 1^{er} du mois arrivera le 8, et il partira de San-Francisco des trains les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, soit encore 7 trains, ce qui fera ensemble 13 trains à rencontrer. Le train parti le 8 ne sera pas rencontré, ou si l'on veut, la rencontre aura lieu en gare, ce qui ne compte pas.

2^o *A des instants différents.* — Au moment du départ de New-York, il se trouve sur la route 7 trains :

□ . I . I . I . I . I . □

Et il partira des trains les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, ou les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, — toujours 7 ; ce qui fera, avec les 7 autres, 14 trains. On pourrait croire que dans le 1^{er} cas les trains partent des deux villes à la même heure : ce serait une erreur. Ces villes ont une différence de longitude de 42 degrés, ce qui fait, à 15 degrés par heure, 2 heures 48 minutes de différence ; c'est-à-dire que quand il est midi à New-York il n'est que 9 h. 42 m. à San-Francisco.

Il faudrait donc que les trains partissent des deux villes à ces deux heures ou à des heures ayant une différence de 2 h.

48 minutes, pour être dans le 1^{er} cas, et la même heure correspondant à des instants différents, ce cas est évidemment le 2^{me}.

De toutes les réponses qui nous sont parvenues, deux seulement sont justes : celles de MM. Michot (Bureau du Trafic et Mouvement à Lausanne), et Settler, receveur aux voyageurs gare d'Aigle. — Ces messieurs sont donc parfaitement compétents, et si jamais ils sont appelés à organiser le service des trains, les voyageurs pourront monter en wagon en toute sécurité. Les deux méritent la prime.

Problème. — Un marchand de volailles achète avec 100 francs, des canards à 5 fr. ; des lapins à 1 fr. et des escargots à 5 centimes. Après ces achats, ce marchand se trouve avoir 100 bêtes, parmi lesquelles il n'y en a qu'une qui soit seule de son espèce.

Quel est le nombre des bêtes achetées de chaque espèce ?

Prime : 3^{me} série des Causeries.

THÉÂTRE. — Demain, 21 courant : **La Fille de Mme Angot**, opéra comique en 3 actes, précédé d'un joli vaudeville, **Les Cloches du soir**.

— On ne se lasse jamais d'un tel spectacle, la Fille de Mme Angot est jouée avec un entrain, un luxe de décors et de costumes qui en font un spectacle digne des grandes villes.

CONCERTS. — On annonce l'arrivée de M. Delaborde, professeur au Conservatoire de Paris, qui nous donnera trois séances d'interprétation de musique classique. La première est fixée au mercredi 24 courant, à 8 heures du soir. — Tous les journaux parlent de cet artiste avec les plus grands éloges, et il attirera sans doute tout ce que Lausanne possède d'amateurs, de connaisseurs et d'amis de la belle musique.

Les personnes qui, à partir de ce jour, prendront un abonnement au *Conteur* pour 1881, recevront ce journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

La souscription ouverte pour la seconde édition du voyage de Favey et Grognuz est encore ouverte. Cette brochure, revue et augmentée, est en préparation, et le nombre des demandes déjà reçues en assure la très prochaine publication.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE contient les articles suivants : LA LIBERTÉ RELIGIEUSE, par M. Ernest Naville. — SUZANNE. Nouvelle. — LE PRINCE ALBERT, par M. V. de Floriant. — LA HOLLANDE CONTEMPORAINE. (AMSTERDAM), par M. Ed. Tallichet (Deuxième partie.) — MA BONNE RÉPUTATION. Nouvelle, par Mlle Virginie Loveling. — CHRONIQUE PARISIENNE. — CHRONIQUE ITALIENNE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, Lausanne.